



## Éditorial

Le calendrier de l'accord de Nouméa fait bouger le pays, toutes les voix s'élèvent pour dire pourquoi et comment préparer le référendum de 2018. Ce rendez vous considéré comme historique par le peuple Kanak, ne représente, pour d'autres, qu'une étape. En tous les cas, après la levée du drapeau kanak en 2010 aux côtés du drapeau français, est venu le temps de

*Suite p.2*

# KANAKY

# CAP 2018 !



Photo Geronimo Bally

## DANS CE NUMÉRO

### POLITIQUE

Editorial (suite)..... 2

Courrier des lecteurs ..... 2

Vers une démarche populaire..... 3

Troisième marche pour un règlement définitif d'un corps électoral référendaire sincère ..... 4

Travaux de la 4e commission de décolonisation de l'ONU..... 5

Courrier des lecteurs (suite) 5

### SOCIAL

Le mythe de l'école sanctuaire..... 6

### EVENEMENT

164 ans de possession française en Kanaky..... 7

Association Jeunesse ..... 7

### INTERNATIONAL

Création de fonds mélanésiens..... 8

*Suite éditorial*

décider de l'avenir institutionnel du pays. Nous avons réussi à bouger ce qui est du symbolique pour marquer notre existence, l'étape suivante est celle de l'affirmation de notre droit à l'auto-détermination pour fermer définitivement la parenthèse de la colonisation.

Comme nous l'avons rappelé dans nos précédentes éditions, 2017 est le début d'un long calendrier électoral avec les présidentielles, les législatives, les sénatoriales, en 2018 le référendum, 2019 les provinciales, les municipales en 2020 .... C'est donc un contexte qui ne va pas favoriser la stabilité dans les discours, et pourtant chacun doit bien comprendre quelle sera la bonne carte à jouer pour ne pas se perdre dans les méandres de la politique politicienne et oublier le cap que nos vieux se sont fixés depuis la nuit des temps.

Le blocage actuel du gouvernement du pays, est révélateur d'une facilité pour certains d'oublier volontairement la consistance même des propos qu'ils ont tenus hier comme par exemple : la construction du pays, la paix ... Ils ont préféré assombrir le paysage de l'accord de Nouméa à un an du référendum pour répondre avant tout à leur petit intérêt de parti politique au détriment de l'intérêt de l'évolution politique du pays. L'Etat a convoqué à 3 reprises les 11 membres du gouvernement pour élire le président, et ces trois rendez-vous se sont soldés par le même résultat : 5 voix pour, et 6 bulletins blancs (dont les 5 voix indépendantistes et 1 voix des Républicains calédoniens).

Pour un pays qui s'est engagé sur la voie de l'émancipation, l'image d'une institution bloquée, et non des

moindres, celle chargée de la gestion des affaires du pays, c'est plutôt un échec. Mais la politique est loin d'être une science sincère, même si de son sens le plus noble, elle doit s'occuper de la vie dans la cité. Ceci étant, pour les nationalistes kanak, ces agissements de la droite locale mettent en lumière les limites ou encore procèdent à démasquer la malhonnêteté de certains, qui très souvent, prennent plaisir à se pavaner devant la presse au nom de grands principes de la démocratie, du dialogue et de la paix. Que de la démagogie !!!

A chaque parution, la Voix de Kanaky se fait l'écho du chapitre des inscriptions sur les listes électorales ce sujet primordial porté depuis longtemps par les nationalistes, auquel, la France, la puissance de tutelle a su à chaque fois trouver la bonne formule pour ne pas dire franchement oui à la parole ou à la voix du peuple colonisé. La persévérance des nationalistes Kanak sur le sujet, avec les échos dans certaines tribunes au niveau international, fait qu'à la veille du référendum, il ne pourrait pas y avoir encore de marge pour refouler la voix de tous les Kanak à cette consultation. Le sujet constitue d'ailleurs un des points clés du comité des signataires prévu ce début novembre à Paris. Derrière le référendum c'est l'expression d'un droit politique par rapport à l'histoire coloniale de ce pays, qui est attendu, et non pas l'expression simple d'une population concernée par la gestion d'une commune ou d'une province.

L'Etat qui a normalement le rôle d'arbitre et de « régulateur des discours » a du mal à trouver l'équilibre

entre deux positions bien affichées sur la question des listes, mais aussi sur certains aspects techniques relevant de l'application de l'Accord de Nouméa (à l'exemple du transfert de certaines compétences). Depuis des années il organise des missions parlementaires ou d'experts pour tenter de trouver la petite lucarne pouvant faire converger les points de vue, or à l'heure qu'il est, force est de constater qu'il y a encore une nouvelle mission parlementaire sur l'avenir institutionnel du pays, présidée par l'ancien premier ministre : Manuel Valls.

Le peuple Kanak n'est pas dupe, et comprend très bien que ces agissements que ce soit de la droite locale ou de la France, en tant que puissance de tutelle, démontrent une fois de plus, que le pari d'une décolonisation réussie est loin d'être gagné. Mais le combat du peuple kanak pour sa véritable dignité dans son pays, ne s'arrêtera pas aux sons des belles phrases ou encore des belles tournures juridiques. Les lois sont pondues par des hommes, et ne sont pas neutres, elles répondent à des considérations philosophiques, tant que dans le pays, ces lois qui nous gouvernent, continueront à répondre au seul référentiel, reléguant dans l'ombre l'expression de la dignité d'un peuple, le Kanak continuera à poser problème.

Un hommage à Jean Marie Tjibaou pour terminer ce propos : « tant qu'il y aura des Kanak dans le pays, ils continueront à vous emmerder jusqu'à l'indépendance ».

## **courrier des lecteurs**

L'année 2017 va bientôt s'achever, les fêtes de fin d'année approchent à grand pas et nous sommes à 12 mois du référendum, à 12 mois de notre rendez-vous avec notre histoire. Cette année nous retiendrons les mobilisations engagées par le RIN pour faire pression jusque dans les plus hautes sphères afin que la voix des indépendantistes et nationalistes se fasse entendre.

Lors de la première marche, beaucoup de militants nous disent ne pas savoir que plus de 25 000 Kanak n'étaient pas inscrits sur les listes

électorales. Ils expriment aussi les difficultés qu'ils rencontrent pour faire leur démarches d'inscription en mairie.

Ces remarques nous renvoient à comment nous traitons les informations et comment nous les communiquons à la population. Elles nous renvoient aussi à des questions comme : « mais qui est chargé de faire ce travail ? » L'équipe de la voix de Kanaky ne se pose plus la question car nous sommes engagés volontairement à cette action, certains depuis 2008 avec La Voie du FLNKS devenu La Voix de Kanaky et d'autres volontaires qui nous ont rejoint. Oui ! L'équipe de la VOIX DE KANAKY continuera à vous informer sur l'actualité politique de notre Pays et sur le rappel de notre longue marche vers l'indépendance.

Les 12 mois qui vont arriver vont nous questionner mais vont également nous perturber. Les vieux l'avaient prédit, plus nous arriverons vers l'échéance, plus nous serons confrontés à nos propres contradictions. Il en va de la responsabilité de chacun et chacune d'entre nous. Nous avons tous autant que nous sommes le devoir d'assumer nos choix quand le moment sera venu. Un choix qui ne sera pas pour un parti politique ou un quelconque homme politique mais le choix de décider de notre avenir : continuer de vivre dans un Pays qui ne nous ressemble pas, ou décider ensemble de se prendre en main ? Nous devons être déterminés pour ne pas abandonner le rêve d'indépendance que nos vieux qui ne sont plus ont payé au prix de leur vie !

*Suite p.5*

# Vers une démarche populaire

A l'approche du rdv historique qui se prépare en 2018, les partis politiques diffusent leur « projet de société » pour le Pays. Des rendez-vous sont organisés afin d'informer la population sur le futur envisagé par nos représentants. Ces moments d'échange tant attendus par le peuple ont permis de soulever des interrogations, des contradictions voir des failles dans ce qui devra être notre feuille de route pour l'avenir.

Dans une République Démocratique, le peuple doit être un acteur direct de l'élaboration d'un tel projet, il doit pouvoir agir et participer de manière concrète à l'écriture, à la conception, aux débats d'idées et à leur validation. Le travail politique est entamé mais où est passé le travail populaire ? Où sont passés les comités de lutte ? les associations ? les citoyens de ce Pays ? Forts de ce constat, le RIN a ouvert un espace de réflexion à ses militants baptisé « comité technique ».

Le but de ce comité est de permettre l'émergence d'une participation populaire active à travers le Pays. Entre autres, il explore les possibilités

techniques de la mobilisation de masse : outils numériques, web, ateliers itinérants etc...c'est dans ce sens, qu'il a édité un court questionnaire afin de cerner les attentes et les préoccupations de la population. Ce questionnaire a été diffusé à deux reprises, le 24 Septembre puis le 25 Octobre. Près de 150 réponses ont été recueillies et les résultats complets sont en cours de traitement.

D'ores et déjà, on peut analyser plusieurs choses : les thèmes qui ont retenus le plus de préoccupation : éducation, santé, justice, écologie et agriculture témoignent d'un intérêt centré sur les problématiques de la vie quotidienne. Les questions de la Défense, de la monnaie, de l'administration ou du fonctionnement institutionnel sont bien moins sollicités. Si 70% des personnes interrogées déclarent ne pas avoir participé au projet jusqu'ici, 90% d'entre elles sont volontaires pour y participer de manière active. Pour cela, les méthodes les plus sollicitées sont celles qui vont au contact direct de la population : Ateliers, espace de parole et caravane

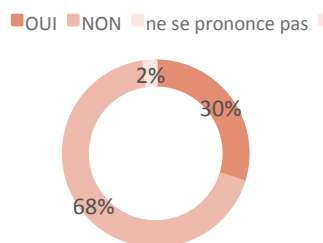


itinérante. Les méthodes numériques sont essentiellement plébiscitées par les personnes jeunes qui maîtrisent ces outils. Enfin, pour bâtir la Nation de demain, 3 valeurs ont été citées de manière récurrente : Égalité, Respect, Partage.

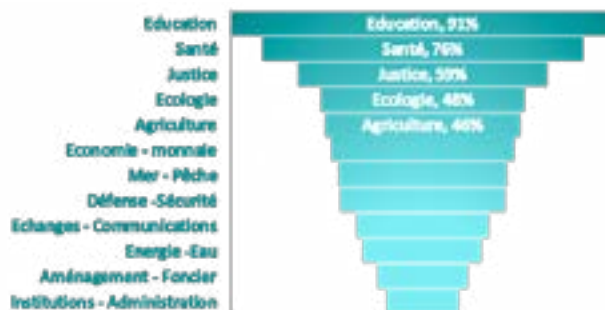
Grâce à ce travail, le comité technique espère mettre en place les conditions favorables à l'appropriation du projet Pays par le peuple et à l'implication concrète de la société Calédonienne dans toutes ses composantes.



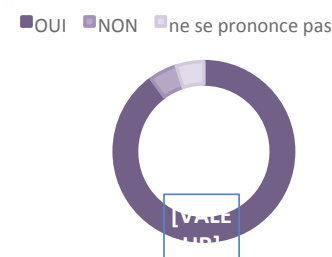
## Avez-vous participé aux projets déjà présentés ?



## Les thèmes qui vous tiennent à cœur :



## Aimeriez-vous participer activement au projet de société ?



### Vous avez plébiscité les méthodes de consultation suivantes :

- des ateliers participatifs
- des espaces de parole itinérants
- une caravane pour mobiliser à travers le Pays

## BULLETIN D'ABONNEMENT

## LA VOIX DE Kanaky

Je vous communique mes coordonnées :

Prénom, NOM .....

Adresse .....

Tél. ....

Email .....

Date..... Signature

**OUI**, je souhaite m'abonner à la Voix de Kanaky

- 1 an (6 numéros) soit 1000 cfp  
 1 an abonnement de soutien (6 numéros) à partir de 3000 cfp ou 30 euros  
 Si chèque en euro, 1 an (6 numéros) : 30 euros

A renvoyer accompagné de votre règlement à :

**ELAN DES CONQUES**

12 bis, rue Mangin - 98800 NOUMEA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Banque : SGCB - Compte : 18319 06711 43116927013 46

IBAN FR76 1831 9067 1143 1169 2701 346

à l'ordre de « ELAN DES CONQUES »

# Troisième marche pour un règlement définitif d'un corps électoral référendaire sincère...

*La troisième marche organisée par le RIN – Rassemblement des Indépendantistes et des Nationalistes - le mercredi 25 octobre dernier, la seconde de cette année après celle du 19 juillet, toujours dans les rues de Nouméa, a été une réussite... malgré une ampleur moindre par rapport aux deux précédentes marches. Mais, est-elle pour autant moins populaire ? Loin de là...*

Le nombre variant entre 1 500 et 3 000 est, somme toute, compréhensible dans la mesure où beaucoup de salariés, ayant épuisé leur nombre de jours de congé auxquels ils ont droit, n'ont pas pu se libérer cette fois-ci pour la marche.

Par ailleurs, sans compter la petite mobilisation à Lifou le jour même, il y avait également une dizaine de communes (Iaai, Maré, Touho, Wa Wi Lùù, Poindimié, Ponérihouen, etc.) où des partisans du RIN ont relayé l'action localement, en s'organisant pour le prochain rendez vous!

## Toujours pour l'inscription automatique de tous les kanak sur la liste référendaire...

Au-delà de la question de son ampleur, la réussite réside dans le fait que la marche a eu lieu et ce malgré le peu de temps imparti avant la réunion du Comité des Signataires. Cela a été l'occasion de marteler la revendication phare du RIN, à savoir l'inscription automatique et sans condition des kanak sur la liste référendaire.

Par ailleurs, la marche du 25 octobre a fait l'objet d'une large communication, en particulier par le biais des réseaux sociaux, avant, pendant et après l'événement même. D'ailleurs, la radio Djiiido a retransmis en direct la marche du début jusqu'à la fin. Une petite prouesse à saluer tout de même...

Les interventions de militants pendant la marche ont été puissantes et déterminées ; elles traduisent, en effet, une certaine maturité des revendications.

Ces revendications ont d'ailleurs fait l'objet d'un cahier déposé au haussariat à l'adresse du nouveau président de la République française qui avait déclaré lors de son passage en Algérie pendant la campagne électorale présidentielle en février que « *Oui, la colonisation est un crime contre l'humanité* ».

Et, contrairement aux deux précédentes marches, cette fois-ci, c'était le haussaire, Thierry Lataste lui-même, qui a reçu la délégation du RIN. En grand diplomate et serviteur de l'Etat, il a tenté de rassurer la délégation...

Les participants aux réunions du Comité des Signataires prévues les 2 et 3 novembre 2017 à Paris doivent entendre et intégrer cette ferme détermination exprimée pendant la marche du 25 octobre. Il ne suffit pas de placer la composition du corps électoral référendaire dans les questions prioritaires ; elle doit être réglée !

L'inscription d'office des kanak de statut civil coutumier sur la liste électorale générale est un début de solution pour un corps électoral sincère puisqu'ils pourront bénéficier automatiquement de l'inscription sur la liste référendaire.

## La question des kanak de droit commun... et la levée de l'anonymat.

En revanche, il restera la question des kanak de droit commun. En effet, s'ils font partie des natifs et résidents en Nouvelle Calédonie qui pourraient être inscrits d'office sur la liste électorale générale (LEG), ils doivent, eux aussi pouvoir bénéficier, d'une inscription automatique sur la liste référendaire. Ils doivent donc être identifiés. C'est pourquoi l'une des revendications fortes du RIN, est la levée de l'anonymat de tous les natifs absents de la LEG. Les électeurs kanak de droit commun ne peuvent pas être traités comme les électeurs de droit commun non kanak. Les non kanak doivent prouver leur présence en Nouvelle Calédonie et être mis sur la liste référendaire à partir des règles prévues dans la loi organique de l'Accord de Nouméa. C'est pourquoi,


un autre objectif de notre marche est bien de s'opposer à toute modification de la loi organique.

La venue programmée début décembre de cette année du Premier Ministre du gouvernement français, Edouard Philippe, sera l'occasion pour le RIN par une grande mobilisation de lui rappeler que la question d'un corps électoral sincère est une question préalable pour un résultat référendaire incontesté et incontestable.

## L'ONU doit être partie prenante dans le processus...

L'ONU et les pays de la région sont bien informés de la situation actuelle, notamment sur les milliers de kanak qui ne sont pas inscrits sur la liste référendaire. Ils ne peuvent concevoir une injustice à un droit fondamental, le droit à l'autodétermination... Ils l'ont fait savoir à l'Etat français par des recommandations claires et directes au sortir des réunions plénières internationales.

Pour mieux impliquer l'ONU dans le processus électoral référendaire, le RIN, dans son cahier de revendication déposé au haussariat, soutient la demande de Roch WAMYTAN, portée par le groupe UC FLNKS et Nationaliste qui consiste à faire faire un audit sur le processus de décolonisation par l'instance internationale. Il faut espérer que cette demande sera acceptée d'une manière consensuelle au Comité des Signataires.

*Affaire à suivre...* 

# ATTENTION

**INSCRIVEZ VOUS EN MAIRIE  
AVANT LE 31 DECEMBRE 2017 SI  
VOUS VOULEZ VOTER AU  
REFERENDUM DE 2018**

**Si vous avez des difficultés ou pour tous autres renseignements.  
Prendre contact avec  
Mado : 82 51 09 Yvon : 78 60 83 Flo : 52 71 03**

## Travaux de la 4<sup>e</sup> commission de décolonisation de l'ONU

La Quatrième Commission chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation a examiné son programme de travail pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, dont les travaux ont été ouverts le 28 septembre 2017 au siège de l'ONU.

Au cœur de l'actualité mondiale avec les référendums Kurdistans et Catalans, les débats sur la décolonisation ont connu une affluence certaine. Le ballet diplomatique entre Washington et Pyongyang a rallumé la flamme des indépendantistes et nationalistes de Guam.

Ainsi, les travaux de fond ont débuté avec la tenue, du 2 au 10 octobre, d'un débat général sur tous les points relatifs à la mise en œuvre de la Déclaration sur l'Octroi de l'Indépendance aux Pays et aux Peuples Colonisés.

En effet, la Quatrième Commission a entamé son débat général le 2 octobre avec un record de 159 demandes d'auditions de pétitionnaires avec une forte délégation de Polynésie Française et de Guam. Le Sahara Occidental restant le territoire ayant le plus de demandes avec plus de cent pétitionnaires.

En outre le Président, M. Rafael Darío Ramírez Carreño, de la République bolivarienne du Venezuela, le bureau de la Quatrième Commission est composé des Vice-Présidents M. Ahmed Almahmoud des Émirats arabes unis, Mme Ceren Hande Özgür de la Turquie, M. Yasser Halfaoui du Maroc, et de son Rapporteur, M. Angel Angelov de la Bulgarie.

S'agissant de la Kanaky-NC, la tenue du référendum de 2018 était sur toutes les lèvres aussi bien en plénière qu'en coulisse, car il s'agit du seul acte programmé durant la période (2010-2020) couverte par la résolution 65/119 relative à la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

Et naturellement, le sujet de la liste référendaire s'est hissé au rang des préoccupations majeures exprimées par les Nations Unies. Portée une fois encore par les indépendantistes et nationalistes Kanak, la problématique n'a cessé d'être débattue.

Réaffirmant son positionnement politique dans la lignée des pratiques et des principes de l'ONU, le comité des 24 dans la résolution, relative à la Kanaky, adoptée le 26 juin 2017 rappelle que l'Assemblée Générale des Nations Unies « *Considère que des mesures appropriées pour l'organisation des consultations futures sur l'accession à la pleine souveraineté, y compris l'établissement de listes électorales justes, régulières, crédibles et transparentes, comme prévu par l'Accord de Nouméa, sont indispensables à la réalisation d'un acte libre, équitable et authentique d'autodétermination conforme à la Charte(...)* ».

Pire, la responsabilité de la puissance administrante a été évoquée par les pays membres lors de la plénière particulièrement sur la « *sincérité* » de la liste afin que le résultat du référendum soit « *respecté et incontestable* ». Cuba, Venezuela, Papouasie Nouvelle-Guinée et Vanuatu ont développé leurs positions à cet effet.

De même que le représentant la Sierra Léone et président de la mission de visite du comité des 24 en mars 2014, a « *jugé essentiel de régler le problème de la liste électorale, avertissant que les accusations d'irrégularité pourraient mettre en péril la légitimité du processus (...)* ».

Durant la même séance, il faut souligner l'intervention réussie du Comité Vérité Justice de Kanaky. C'est une étape considérable dans le combat du peuple kanak pour la pleine souveraineté. Les requêtes du Comité ont eu échos notamment auprès des membres du Groupe fer de Lance mélanésien et de la présidence du Mouvement des pays Non Alignés.

L'apport important des mécanismes et des outils offerts par l'ONU n'est plus à démontrer, tachant de continuer à attacher les choses et allant pas à pas vers la victoire en 2018. D'où la nécessité absolue de voir la poursuite de la mission d'observation électorale, l'envoi d'une mission d'observation pendant la consultation, l'expertise sur le processus politique et l'envoi d'une mission de visite du comité spécial de décolonisation en 2018. 🐾

### courrier des lecteurs suite

L'indépendance pour nous c'est de ne pas mettre les gens dehors et de ne pas rendre notre Pays pauvre ! L'indépendance pour nous c'est de choisir nos interdépendances et de parler d'égal à égal avec la puissance administrante qu'est l'Etat Français. L'indépendance pour nous, c'est faire que « le pari sur l'intelligence » trouve son sens le plus aiguë pour transformer la société actuelle fondée sur le capitalisme et l'économie libérale et mondialisée. L'indépendance pour nous, c'est aussi notre droit, mais c'est aussi l'espoir de construire la Nation de Kanaky avec toutes celles et ceux qui veulent qu'un changement profond s'opère : une nouvelle éducation des citoyens sur notre rapport à l'autre, notre rapport à notre santé, à notre temps de travail, notre rapport à l'argent, et surtout à notre environnement. Construire une Nation où les enfants et les jeunes se sentent en sécurité car les adultes auront travaillé ensemble pour y parvenir. Comme disait notre Père regretté de la Nation de Kanaky Jean Marie Tjibaou « *Moi je suis un passager, mais je dois faire tout ce qui est en mon pouvoir, tout ce que je peux faire pour que le pays que je lègue à mes fils soit le plus beau pays, ou il y a de la richesse en pensée, en sagesse, en fleurs, en nourriture* »

Si nous ne sommes que de passage sur terre, nous devons nous prendre en main ici et maintenant. Demain nos enfants et notre jeunesse seront fiers d'appartenir à un Pays où les termes vérité, fraternité, liberté, solidarité, laïcité transpirent dans la manière d'être des gens d'ici. Personne n'a dit que notre lutte sera facile et que l'objectif nous sera servi sur un plateau d'argent. Il faut continuer à se battre tous les jours à la maison, à la tribu, au quartier, dans la commune, dans sa province pour :

- l'espoir d'une vie meilleure qui doit guider chacun de nos pas.
- l'aspiration à une unité des familles, des clans, des districts, des aires coutumières qui doit résonner en nous pour nous rappeler que c'est ensemble que nous sommes plus forts.
- le courage d'affronter les difficultés de la vie qui doivent nous rappeler que demain est un autre jour
- la détermination à porter la revendication Kanak qui doit nous animer et nous rappeler que notre combat est un combat noble et juste.

Que chacun et chacune soit vigilant car la manipulation médiatique sera accentuée dans la période que nous traversons. Continuez à vous informer et si vous ne le faites pas, la Voix de Kanaky vous encourage à le faire car s'informer est une attitude militante à adopter dans les mois qui arrivent.

# Le mythe de l'école sanctuaire

FAITS DE VIOLENCE ET INADAPTATION DES RÉPONSES INSTITUTIONNELLES.

## La montée inexorable de la violence en milieu scolaire

On sent bien que depuis quelques années les phénomènes de violences et de bagarres générales ont pris de l'ampleur et reviennent régulièrement sur le devant de la scène. Episodiques, peu nombreuses, impliquant quelques dizaines de jeunes, elles atteignent depuis quelques années des sommets inégalés avec des centaines de jeunes impliqués, des réseaux de diffusion sur internet, des informations sur les réseaux sociaux et des rendez vous fixés à l'avance, quasiment semaine après semaine.

Face à ce constat on se retrouve bien démunis au niveau des chiffres ou des données sociologiques. L'institution recense pourtant tous les faits d'incivilités, mais pour les rendre publiques, c'est une autre affaire. Pour les étudier sociologiquement c'en est encore une autre. A cette violence créée, organisée et médiatisée par les jeunes répond une autre violence plus institutionnelle.

## La violence générée par l'institution elle-même : les conseils de discipline et les exclusions, les violences verbales et physiques sur les élèves

Pour de nombreux observateurs, tous ces faits de violence, sont au moins, en partie la résultante d'une violence première, générée, produite, induite par l'institution scolaire elle-même.

L'inadaptation du système scolaire à la culture, à l'identité de nos enfants est déjà en soi une violence à la fois symbolique et concrète qui est vécue quotidiennement par les enfants, les parents, les jeunes en général.

Même à l'école primaire, ces tensions existent et les enfants qui deviennent plus tard adolescents et jeunes

hommes ou jeunes femmes se laissent, malheureusement aller à des actes de vandalisme pour exprimer ce rejet d'une institution qu'ils ont détestée. Sinon, comment expliquer le nombre d'écoles primaires vandalisées chaque année ?

## Les phénomènes nouveaux des réseaux sociaux et notre impuissance à les régler

Les parents, les enseignants, les chefs d'établissement, les autorités de police nous assistons tous, impuissants à ces déferlements de violence initiés par quelques individus qui se lancent des défis, des invitations via les réseaux sociaux.

Nous constatons, comme tout le monde qu'à peine quelques heures après une bagarre, des petits films circulent sur internet, sur You tube notamment. Des petits films sans aucune qualité, très médiocres au niveau de l'image, absolument sans aucun travail esthétiques avec un fond musical et quelques titres écrits dans un français plus qu'approximatif, qui en disent long sur l'état de délabrement de notre enseignement et de notre système éducatif.

Autant l'on peut être admiratif sur la facilité qu'ont nos jeunes de lancer des films sur internet, autant l'on peut être tristement abasourdi par les thèmes qui les intéressent : la baston, la baston, la baston ! Ce désir de mise en scène, de mise en spectacle doit nous interpeller et orienter les actions éducatives : On ne pourra pas se passer d'une réflexion sur l'éducation à l'image, le montage de petits films et l'organisation de spectacles dans les établissements scolaires. En effet, si l'on constate que chaque école primaire organise au moins une ou deux fois dans l'année des spectacles, force est de constater qu'en collège ce genre d'évène-

ment devient de plus en plus rare et qu'il est quasiment devenu inexistant en lycée ! Dès que les élèves passent dans le secondaire il n'existe quasiment plus rien pour leur permettre d'extérioriser leur talent, leur énergie, leur potentiel de créativité ! La nature ayant horreur du vide, certains le comblent alors par ces mise en scène morbides de bagarres de rue, de caillassage, de violence gratuite.

Tout citoyen est en droit d'exiger des explications sur ce phénomène. Comment se fait-il qu'il n'y ait aucun contrôle, aucun filtre posé ou imposé sur la publication de telles images violentes en Calédonie ? Est-ce un problème législatif ? Juridique ? La question est ouverte et si des personnes spécialisées dans les lois et règlements relatifs aux réseaux internet, qu'ils nous éclairent sur ce qu'il est possible de faire pour que ce formidable outil qu'est le numérique ne deviennent pas un outil d'autodestruction de notre jeunesse.

## Les mythes de « l'école sanctuaire » et de « la démission des parents »

Nous voudrions à l'occasion de ces débats autour de la violence en milieu scolaire revenir sur deux thèmes qui sont chers aux médias et aux autorités bien pensantes de notre système éducatif : les notions « d'école-sanctuaire » et de « parents démissionnaires ». Pour nous, il s'agit de deux mythes, au sens où ces expressions empêchent toute réflexion de fonds, les autorités une fois qu'elles ont décrété que l'école devait être un sanctuaire et que les parents étaient démissionnaires, se permettent des réflexions, prennent des décisions qui vont forcément rendre les principaux acteurs insatisfaits sans même s'en rendre compte.

### 1<sup>ER</sup> MYTHE

**L'école-sanctuaire** : L'idée est que l'école devrait être un espace où tout acte de violence est banni, toutes les relations humaines entre les enfants, entre les adultes devraient se passer dans le respect, la bienséance, la politesse. Il suffirait de le mettre par écrit, dans un règlement intérieur par exemple, pour que chacun en prenne conscience et l'applique dans sa vie de tous les jours. ...

On a vraiment l'impression de vivre dans un monde de « bisounours » quand on entend des autorités nous sortir de tels vœux pieux !

Il faut le réaffirmer : **L'école sanctuaire, ça ne se décrète pas, ça se construit au jour le jour, patiemment dans le respect d'au moins deux règles de base : la justice et la réciprocité.**

**La justice** : c'est le fait que chaque acteur du système éducatif et notamment les élèves ait le sentiment qu'il est respecté, que son droit à l'éducation dans de bonnes conditions est garanti : C'est le fait qu'il bénéficie de bonnes conditions de travail, de bonnes conditions d'hygiène (certains élèves se retiennent toute la journée, tellement ils sont

horriés par l'état des toilettes des établissements scolaires). Qu'il puisse manger à la cantine : certains élèves ont des emplois du temps tellement « serrés » qu'ils n'ont matériellement pas le temps d'aller manger. Qu'ils puissent obtenir une aide et un soutien matériel, pédagogique, psychologique quand ils le souhaitent.

**La réciprocité** : C'est le fait que chaque acteur et notamment les élèves et les parents aient le sentiment qu'ils sont respectés, qu'il n'y a pas de passe droit que certains ne peuvent pas se permettre des actions délictueuses tout en sachant qu'ils ne seront jamais inquiétés. Concrètement, c'est l'élève qui voit son professeur arriver en retard en cours, c'est l'élève qui entend son professeur se permettre des « écarts de langage » pour parler poliment, c'est l'élève qui voit son professeur boire un café en plein cours, sortir comme il veut pour fumer une cigarette, répondre à son téléphone portable, etc. etc.

### 2<sup>°</sup> MYTHE

**La démission des parents :**

Cette année les associations de parents d'élèves et

notamment l'UGPE ont accompagné et défendu plus d'une cinquantaine de parents et d'enfants dans des conseils de discipline et d'éducation. Comme nous le disions plus haut, il s'agit sans doute de la partie émergée de l'iceberg, nous estimons à près de dix fois plus le nombre total d'enfants passés par ces « tribunaux d'exception ».

A chaque fois, nous avons été en présence de parents déterminés, fermes dans leurs principes éducatifs, à la fois aimants vis-à-vis de leur enfant, à la fois conscients qu'il fallait aussi être sévère et juste. C'est cette tension que nous retrouvons à chaque fois, ces moments où les parents et l'enfant, le jeune se parlent, se « disent les choses », demandent pardon et proposent les conditions d'un nouveau départ. Malheureusement, trop souvent c'est l'institution qui rejette à la fois le jeune et ses parents. Les conseils de discipline en Calédonie sont une honte, un déni de justice, une parodie éducative. Quand un établissement rejette ou exclut un jeune dont les parents ont toujours été présents aux réunions, aux convocations qui est-ce qui démissionne ? Ce sont les parents qui sont démissionnaires ou bien c'est l'institution scolaire ?

# 24 Septembre 2017, 164 ans de possession française en Kanaky



De nombreux calédoniens ont pu consulter les listes électorales du référendum pour vérifier s'ils sont bien inscrits.



La natte et l'atelier tressage des mamans du nord: un stand qui a fait sensation



De nombreux stands ont trouvé leur place malgré un espace limité, « affirmons notre identité ».

Photo Geronimo Bailly

Depuis maintenant 14 ans le « comité 150 ans après » existe et a mis en place le « Mwa-kaa » que tout le monde peut voir aujourd'hui dans la ville de Nouméa face au musée de la Nouvelle-Calédonie. De nombreux calédoniens ont pu consulter les listes électorales du référendum pour vérifier s'ils sont bien inscrits.

Cette année, le 24 septembre 2017 s'est organisé sur 3 jours, du 22 au 24 septembre. Grand moment, puisque, d'après les représentants du comité organisateur, c'est certainement le dernier réalisé au « Mwa-kaa » sous l'aire du joug colonial. En effet, en 2018, le 24 septembre se fera à Mahamat dans le pays « Hoot ma waap », pour dire symbolique-

ment, que « la colonisation doit repartir par l'endroit où elle est entrée ! ». Clin d'œil au bois à transmettre au consul de Grande Bretagne pour reprendre le nom « Nouvelle-Calédonie » afin d'installer solidement le pays « Kanaky » sur cette terre d'Océanie. À ce sujet, il est bon de rappeler, la démarche stratégique du « comité 150 ans après » : faire passer des messages par la symbolique Kanak. Le Mwa-kaa symbolisant la case qui rassemble toutes les communautés, le barreur, Homme universel du pays debout etc ... Il y a certainement beaucoup à dire sur le sujet.

Des forums radiophoniques étaient de la partie, au cours desquels ont été trai-

tés divers thèmes autour de l'identité et de la citoyenneté.

Au niveau de l'information, on a pu s'informer et participer au stand du Rassemblement des Indépendantistes et Nationalistes, où d'ailleurs étaient exposés les listes électorales de consultation par ordre alphabétique, ce qui a permis à chacun de faire sa propre vérification sur place.

Les insoumis du Pacifique ont proposé dans leur stand une large réflexion sur le processus constituant, en affichant la constitution de Kanaky déposé à l'ONU en 1987, et en animant un atelier populaire.

## Association Jeunesse Kanaky Monde (AJKM)

L'AJKM a réuni son carrefour annuel à l'île Ouen du 16 au 20 octobre. Les jeunes militants du Mouvement de l'Union calédonienne (UC) ont ainsi favorisé des échanges politiques axés sur l'enjeu de 2018 tout en n'oubliant pas l'histoire politique du Pays. Les intervenants se sont succédé durant cinq jours, afin de sensibiliser les 280 jeunes présents venant de Hoot ma Waap au pays Djubéa Kapumé en passant par les îles loyauté. Une représentante du Tavini Huiraatira était bien présente pour honorer la déclaration commune signée entre les deux sections de jeune. Des ateliers culturels ont été mis en place afin de valoriser notre culture, et de transmettre le savoir aux jeunes militants. Une semaine enrichissante pour ces ambassadeurs de Kanaky bien sensibilisés pour 2018. Dynamique à préserver, grand bravo l'AJKM



## Le Groupe du Fer de Lance Mélanésien

# Création de fonds mélanésiens

Du 18 au 20 septembre 2017, une mission du secrétariat du GFLM est venue présenter le projet de création du Fonds d'Entraide et de Stabilisation Mélanésien (FESM) et du Fonds de Développement et d'Investissement Mélanésien (FDIM).

Ces projets sont des éléments de la mise en œuvre du MSG 2038 Prosperity for all Plan (plan mélanésien de prospérité pour tous 2038) adopté au sommet des Pays Mélanésiens de Nouméa en juin 2013.

Le premier est un fonds d'urgence et de stabilisation que chaque pays membre pourra activer en cas d'urgence, dans des conditions bien encadrées notamment à la suite d'une catastrophe naturelle ou économique afin d'aider à la reconstruction.

Sa mise en œuvre débutera dès 2018 après l'adoption par les leaders au prochain sommet prévu à Port

Moresby dans la première quinzaine de décembre, chaque pays membre contribuera à la mise en place de ce fonds à partir de leur banque centrale à une hauteur de départ d'environ 100 millions de dollars US pour un objectif de 500 millions.

Le fonds de développement et d'investissement mélanésien sera consacré au financement de projets structurants qui sera progressivement alimenté par les fonds de prévoyance et de pension des pays membres au départ et la possibilité de l'ouvrir à des bailleurs de fonds extérieurs, comme la banque mondiale et le FMI qui soutiennent cette initiative. Là aussi les conditions de mise en place et d'éligibilité seront finalisées en début d'année prochaine selon la même procédure que le fonds d'urgence. L'objectif est de pouvoir s'engager dans les plans de développement des infrastructures :

- la construction, de routes, de ports, d'aéroports, la transition énergétique, la lutte contre le réchauffement climatique qui impacte directement notre région
- l'accès à l'eau potable et sa préservation etc...

David HOPA et Mansen AHELEMA-LALA ont rencontré le FLNKS, Le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie mais également les représentants du secteur privé que sont AVEX, FINC et CGPME pour boucler leur tournée de présentation auprès des partenaires de chaque pays du GFLM : Vanuatu, les Iles Salomons, Papouasie Nouvelle Guinée et FIJI. Bien que KANAKY ne soit qu'observateur de cette organisation régionale il est clair que l'intégration du pays dans sa région l'amènera tôt ou tard à participer à ces dispositifs.



### SOUTIEN AU PROCESSUS D'AUTO-DÉTERMINATION CATALAN

Une majorité de catalans a exprimé à de nombreuses reprises et de manières différentes, leur volonté d'exercer leur droit démocratique à voter leur avenir politique. Cette majorité, à plus de 90% s'est à nouveau exprimée récemment, au travers d'un référendum où le courage a refusé de courber l'échine face au diktat de la violence et de l'intolérance.

Cette forte demande de vote est le résultat de dissensions de longue date entre les gouvernements de la Catalogne et de l'Espagne au sujet du degré d'autonomie culturelle, politique et financière dont peuvent disposer les Catalans, malgré plusieurs tentatives pour arriver à une solution acceptable.

Comme nous l'avons vu au Québec et en Écosse, la meilleure manière de résoudre les conflits internes et légitimes est d'utiliser les outils de la démocratie.

Empêcher les Catalans de voter en soumettant la Catalogne à un état d'exception « de facto » contredit les principes qui inspirent les sociétés démocratiques.

Le faire de manière violente, totalement injustifiée au cœur même de l'Europe, jette un discrédit brutal sur le gouvernement espagnol, un pays membre des Nations Unies, dont il bafoue les règles les plus élémentaires.

C'est pourquoi nous appelons le gouvernement espagnol et ses institutions à travailler afin de permettre aux citoyens de Catalogne de décider de leur avenir politique et de négocier en toute bonne foi en se basant sur les résultats.

Nous appelons également les Nations Unies à assumer un rôle de médiation, sur la base des principes du Droit international, dont les résolutions 1514 et 1541.

Pour le Tavini Huira'atira no te ao Mā'ohi

Oscar Manutahi TEMARU

Pour le groupe UC-FLNKS

Rock Wamytan

## MERCI AUX ABONNES ET AUX CONTRIBUTEURS

L'équipe de la rédaction du journal « LA VOIX DE KANAKY » remercie toutes les personnes et organismes qui se sont abonnés ou réabonnés cette année à notre journal bi-mensuel

Notre journal vit grâce à la contribution financière de nos lecteurs. En 2008, lors de la sortie du journal « La voie du FLNKS N° 1 », journal, qui, après le N°30 a été remplacé par la VOIX DE KANAKY, le choix a été fait de le diffuser parfois gratuitement pour information. Nous vous sollicitons ainsi, pour qu'à ce jour, vous puissiez envisager un abonnement. Par avance, nous vous en remercions.

Le président de l'association l'Elan des Conques,  
M. Christian Tein.